

Cahier de doléances du Tiers État de Bernienville (Eure)

Observations faites par les habitans domiciliés de S^t Léger de Bernienville conformément aux lettres du Roy données à Versailles le 24 janvier 1789 pour la convocation et assemblée des Etats généraux ./.

Taille

Ne serait-il pas à désirer M. que la repartition de la taille se fit avec la plus grande equité ? Pour l'ordinaire le pauvre est opprimé. et nous voyons que n'ayant rien ou fort peu de chose il paye plus en proportion que le riche. Le sort des malheureux est entre les mains du collecteur et de ses consorts. Si le collecteur n'est pas exact à porter ses deniers. Le receveur lui envoie la garnison. Ce qu'il n'aurait pas fait, si on lui avait donné le rôle de la collecte à faire et les douze francs au moins pour la façon.

On paye pour les chemins grandes routes et on ne les voit pas finir. Il est cependant très interessant que les routes soient praticables pour lui faciliter l'apport des grains aux marchés.

Il faudrait trouver le moyen de faire parvenir directement au trésor royal les deniers de la collecte. Car à quoi bon porter son argent à Evreux pour ensuite le transporter à Roüen et ensuite au trésor royal. Les préposés à ces recettes prennent chacun leurs droits et le tout en diminution de la somme principale.

Gabelles

Nous voyons avec peine que l'on force tout le monde à lever du sel. N'eut-on pas de pain il faut lever que le pauvre en leve. Sans cela, on lui ~~du sel~~ ? Sans cela on lui¹ fait des frais. on le contraint. Cela est injuste. L'intention du Roi n'est pas telle. Mais avec son nom. On agit et on veze le pauvre. On se plaint et avec justice, du prix, de la diminution des mesures et de la maniere de mesurer. A peine la mesure pleine, on la ratte plutot ~~ou dedans~~ au plus bas.

Le tabac est pour bien des personnes de premiere necessité. Qu'il soit commerçant ? Ce sera une ressource pour des personnes sans aucun métier.

Contrôles

Le droit des contrôles ne devrait-il pas etre fixe ? Oui. Cependant les contrôleurs font payer des droits exorbitans. Il faudrait un tarif dans le bureau ou toute personne pût voir d'un seul coup d'oeil ce qu'il doit payer. La marque du papier change tous les six ans. Et les contrôleurs s'appuyent du changement de la formule pour forcer les à changer les registres de fabrique et autres. Il y a cependant des ordonnances contraires il faudrait tous les jours disputer et ces Messieurs sont juges et parties.

Les entrées des boissons, les droits pour la vente des boissons sont encore à l'arbitrage des fermiers. Que d'injustice. Il s'en est fait une des plus criante dans l'an passé dans votre ville d'Evreux. Les pommes etaient rares ? Les boissons fort chères. Quelques gens de la campagne de Broglie ont porté

¹ Ecrit deux fois. Changement de page.

à Evreux des fruits. Les commis de la ville d'Evreux ont osé faire payer par demi muid huit sols pour avoir mis de l'eau sur deux boisseaux de pommes écrasées. Notre bon Roy a-t-il jamais prétendu faire payer l'eau que ses sujets boivent. tous les jours de nouveaux droits sur les cartes, les poudres, les cuirs etc. etc.

Les bois devraient aussi occuper le ministere public. Il devrait en fixer le prix et n'en pas laisser à la volonté des marchands la fixation. C'est une chose de premiere necessité. On ne peut s'en passer. par ce moyen les forêts ne seraient pas pillées comme elles le sont.

A quoi bon Messieurs tant de denomination qui ne font qu'embarasser ceux qui payent. Ce sont des termes que l'on entend que par ce qu'il faut payer mais que l'on ne comprend pas. Une seule denomination reunira tous ces mots.

Une observation essentielle à notre ppsse. La grande route passe près à travers des terres de la ppsse au moins une demie lieue. par la proximité les terres voisine sont exposées au dommage des animaux Ce qui fait une très grande perte. Lorsque l'on a coupé les terres de la ppsse ; il n'y a eu aucune indemnité pour les particuliers par dans et la ppsse n'a eu aucune diminution de taille. Le particulier voit vendre par un etranger la terre de son sol sans pouvoir l'enlever pour porter sur ses autres terres.

Cette grande route a fait percer plusieurs caillouyeres d'ou l'on tire du caillou pour la grande route². On passe sur votre terrain quelquefois sur ses bleds impunément. On promet de payer le dommage et les charrois fait. on refuse et quelquefois avec insolence.

Fait et signé cejourdui huit mars 1789 en présence des soussignés ./.

Cahier de doléances du Tiers État de Pithienville (Eure)

Cahyer de la paroisse de pithienville³

nous soussignés habitants de la paroisse de notre dame de pithienville élection dévreux assemblées au lieu ordinaire et de la maniere àccoutumée le dimanche 8 mars 1789' avons l'honneur de représenter à la ssemblee des etats generaux qui se tiendra à Evreux devant monsieur le bailli ou monsieur sons lieutenant, ce qu'il suit :

1° quil seroit avantageux pour sa majesté et ses de sonts royaume de changer la marche onereuse de la perception des impots, et d'aviser un moyen plus simple, et moins à charge a létat, pour faire parvenir directement les dits impots de chaque province dans les coffres du Roy.

2° qu'au lieu de la multiplicité actuelle des impots comme taile, capitations, âccessoies, vingtiemes, chemins etc. on puisse métre sur chaque province un genre d'impots stable et permanent facile à lever et a verser directement dans la masse de chaque province.

3° q'u'il seroit utile et àvantageux de trouver des moyens efficaces pour procurer des travaux aux peuples qui sont reduits à la mendicité, la cause de cette misere extrême vient de ce qué les manufactures et autre branches du commerce ne procurent plus les travaux ordinaires, ou si elles en procurent, cest à un prix si mediocre,

4° qu'il est impossibles q'u'ils y gagnent leur pain.

² en interligne.

³ Hameau de Bernienville.

que les justes plaintes et doleances des habitants dudit lieu de pithienville sont, le peu de recolte en tout genre de l'année dernier diminuée encore par une orage arivée dans le courant du mois de juillet dernier, et la crainte dune future recolte peu être encore mediocre à cause de la rigeur exussive de l'hiver qui à gelé et detruit une grande partie des blés

ce que nous avons signé les gour et an que dessus].